

Subsides

partageaient mes inquiétudes au sujet des problèmes des agriculteurs particulièrement dans l'industrie laitière au Québec. Il y a des choses qui sont, . . . on l'a souligné hier, le secrétaire parlementaire d'ailleurs a fait l'historique de l'ensemble de l'évolution de l'agriculture au Québec, et ses remarques étaient très intéressantes et très valables aussi sur l'orientation de l'agriculture dans la province de Québec et même sur le plan national.

J'aimerais quand même me référer au document que tous les députés ont reçu et demander au ministre s'il veut bien, pour l'intérêt que manifestent également les agriculteurs de ma circonscription, . . . j'ai chez moi des producteurs de lait, des producteurs de pommes de terre, des producteurs de tabac à cigarettes, des horticulteurs. Alors, l'industrie agricole dans ma circonscription prend une place importante dans l'économie.

Plusieurs agriculteurs s'inquiètent un peu au sujet de l'avenir, et ils voudraient bien selon le mémoire récemment présenté par la Fédération des producteurs de lait au ministre et au ministre . . . Hier le député de Champlain, je pense, a parlé d'une rumeur selon laquelle le gouvernement voulait mettre fin à ces subventions de \$2.66, et le ministre a dit qu'il n'était pas au courant d'aucune recommandation de ce genre. J'aurais préféré qu'il nous dise qu'il n'en n'est pas question et que les producteurs de lait vont continuer à recevoir d'abord ces subventions.

Le ministre a quelquefois regretté depuis le début du débat de ne pas avoir le temps de répondre. Je vais tenter de lui donner le temps de répondre aux fins du compte rendu des *Débats*. Qu'on soit assuré, monsieur le président, pour la gouverne du ministre, que je ferai part de ses réponses aux agriculteurs de ma circonscription et que cela pourra également servir aux agriculteurs du Québec.

Le ministre pourrait-il dire tout de suite si l'on va maintenir l'octroi de ces subventions aux producteurs de lait?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur le président, j'ai dit à deux députés aujourd'hui, notamment au député d'Algoma il y a quelques instants et à un autre député pendant la période des questions, qu'il n'y a rien de vrai dans tout cela. Le Conseil du Trésor a approuvé, lundi, c'est-à-dire avant-hier, le programme pour l'année qui vient.

[Français]

M. La Salle: Merci, monsieur le président, et je voudrais également remercier le ministre de sa réponse.

La Fédération des producteurs de lait s'inquiète également. En 1975 le gouvernement fédéral annonçait la mise en œuvre d'une politique de relèvement des prix comportant une formule visant à ajuster les revenus des producteurs en fonction des coûts de production.

Le ministre est-il en mesure de dire aujourd'hui s'il va maintenir, à long terme, puisque la Fédération canadienne du lait souligne qu'il est important que le gouvernement reprenne cet engagement à long terme envers les producteurs, le ministre est-il en mesure d'assurer aux producteurs de lait que cette formule visant à ajuster les revenus des producteurs sera maintenue? Pour combien d'années? Je ne sais pas si je puis lui poser la question de cette façon, mais il semble bien que la Fédération signale le besoin d'un long terme à ce niveau?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur le président, je souhaiterais que tous les producteurs agricoles du monde soient aussi bien servis que le sont les producteurs laitiers en vertu de la politique laitière canadienne. Je ne connais aucun pays où les producteurs laitiers jouissent d'une politique à long terme aussi efficace que la politique laitière canadienne. Elle est en vigueur depuis de nombreuses années. Elle est révisée tous les ans et si elle devait être modifiée en profondeur, les producteurs laitiers en seraient avisés longtemps à l'avance. Pour l'instant, les producteurs laitiers ne réclament aucune modification et le gouvernement n'en projette aucune. La politique est constamment à l'étude. Lorsque nous avons adopté cette politique laitière à long terme, nous avons convenu de la réviser périodiquement, et c'est ce que nous sommes en train de faire. Nous revoyons tous les éléments et toutes les ramifications de la politique. Ceux qui examinent le programme administré par la Commission du lait sont presque unanimes dans leurs éloges.

Des gens viennent du Japon, de France, de Suisse et d'Allemagne de l'Ouest pour étudier ce système qui fonctionne si bien. Je crois que nous faisons l'envie du monde entier. Presque tous les pays dont la production laitière est assez importante éprouvent des problèmes beaucoup plus graves que les nôtres. Leurs systèmes présentent des lacunes à tous égards. Même le Japon a des excédents de produits laitiers et ne sait qu'en faire. Notre politique laitière est la plus efficace de toutes.

● (1720)

[Français]

M. La Salle: Monsieur le président, le ministre a dit et répété souvent qu'il avait le meilleur système au Canada. Je n'ai pas le goût de discuter là-dessus aujourd'hui, c'était simplement dans l'intérêt de la Fédération des producteurs de lait. Ses collègues, j'en suis convaincu, sont d'accord avec moi et ils voudraient bien savoir si le gouvernement a l'intention de maintenir cette formule de réajustement des prix. Je ne voudrais pas que le ministre me répète qu'il a le meilleur système au monde. Nous savons que cela va assez bien de ce temps-ci. Mais je voudrais simplement savoir, pour le bénéfice de la Fédération qui comprend l'ensemble des producteurs de lait au pays, si le gouvernement a l'intention, le ministre a dit qu'à moins de raisons particulières, cela inquiète tout de suite la Fédération, alors j'aimerais qu'il dise si cette formule restera en vigueur pour une période d'un an, deux ans, ou trois ans. C'est cela la question posée par la Fédération, ce n'est pas la mienne, monsieur le ministre.

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur le président, comme le député le sait, cette formule de rajustement des prix est en vigueur depuis 1975. Je ne sais trop si le député tente de susciter le mécontentement, de lancer une rumeur ou quoi, mais personne à ma connaissance n'a proposé de modifier ce système, pas plus moi qu'aucun autre ministre du gouvernement. Personne n'a proposé de changer la formule de rajustement des prix.

Ceux qui travaillent dans d'autres secteurs de notre société sont dans une situation beaucoup plus strictement réglementée que les producteurs laitiers du Canada. En vertu de ce système, ces derniers ne sont pas plus mal lotis que bien d'autres travailleurs des secteurs productifs de notre société ou même de certains secteurs moins productifs qui bénéficient de l'in-